

DRIVEX™ 2000

chaudières industrielles : biomasse...



TRAITEMENT PRÉVENTIF DES CHAUDIÈRES (EN MARCHE - CÔTÉ FEU)

■ **Domaines d'application :**

Tous les générateurs de chaleur des secteurs tertiaires et industriels fonctionnant au fioul lourd, au charbon et biomasse dans lesquels l'encrassement est principalement constitué d'imbrûlés carbone (suies).

■ **Objectifs :**

Créer et entretenir sur toutes les surfaces d'échange du générateur, grâce à des réinjections périodiques, un film protecteur de particules réactives destinées à abaisser le point d'inflammation du carbone et à entraîner sa destruction par oxydation.

Résultats:

- Les surfaces d'échange restent propres
 - Maintien du niveau d'évacuation des fumées
 - La rétention de l'oxyde de soufre diminue
 - Si le générateur en est équipé, l'action du ramonage mécanique sera plus efficace et les fréquences seront plus espacées
 - Les arrêts pour nettoyage sont moins fréquents
- **Economies d'énergie**
 - **Longévité du matériel**
 - **Suppression des fumerons et dépôts acides,**
 - **Economies d'énergie, (vapeur, air comprimé), frais d'entretien...**
 - **Réduction des pertes de production avec diminution des coûts de nettoyage.**

■ **Dosages :**

- Les dosages sont déterminés en fonction du problème à traiter et des objectifs à atteindre.
- Le dosage moyen est de 400 g pour 1000 kilos de combustible environ.
- Au début du traitement, un surdosage temporaire (une semaine environ) avec un doublement des doses est prescrit afin de constituer la pellicule protectrice sur les surfaces d'échange.

■ **Mise en œuvre :**

Le réactif **DRIVEX™ 2000** doit être pulvérisé directement dans la flamme d'un brûleur ou au-dessus du lit de charbon ou de la biomasse, à l'aide du système d'injection.



■ **Caractéristiques physico-chimiques :**

- Liquide de couleur rose clair, exempt de chlorures.
- pH : $7 \pm 0,5$.
- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

